

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU BASSIN AUTERIVAIN
HAUTE-GARONNE**

Envoyé en préfecture le 11/12/2018

Reçu en préfecture le 11/12/2018

Affiché le



Nombre de membres
ID : 031-200068807-20181204-256_2018-DE

dont le Conseil doit être composé	En exercice	Qui assistent à la séance	Qui ont pris part à la délibération
48	48	37	44

N° 256/2018

OBJET : Modification de la tarification applicable en matière de cession de terrain pour le lot n°19 (partie A, B et C) du lotissement HERMES sis ZI Lavigne à Auterive

L'an deux mille dix-huit et le 4 décembre à 20h30,

Le Conseil de la Communauté de Communes du Bassin Auterivain, dûment convoqué en date du 27 novembre 2018, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil communautaire du siège de la Communauté de Communes, sous la présidence de Monsieur Serge BAURENS.

ETAIENT PRESENTS :

Mesdames Marie-Christine ARAZILS, Monique COURBIERES, Monique DUPRAT, Nadia ESTANG, Céline GABRIEL, Cathy HOAREAU, Nathalie LAVAIL-MAZZOLO, Annick MELINAT, Catherine MONIER, Geneviève PAUBERT, Danielle TENSA, Joséphine ZAMPESE ;

Messieurs René AZEMA, Serge BAURENS, Pascal BAYONI, Denis BEZIAT, Jean-Claude BLANC, Dominique BLANCHOT, Joël CAZAJUS, Gilles COMBES, Michel COURTIADÉ, Claude DIDIER, Philippe FOURMENTIN, Régis GRANGE, René MARCHAND, Serge MARQUIER, Joël MASSACRIER, Floréal MUNOZ, René PACHER, Wilfrid PASQUET, Jean-Louis REMY, Jean-Claude ROUANE, Pascal TATIBOUET, Bernard TISSEIRE, Guy VESELY, Sébastien VINCINI, Michel ZDAN.

ABSENTS AVEC PROCURATION : M^{me} Nadine BARRE donne procuration à M. Philippe FOURMENTIN, M. Patrick CASTRO à Mme Annick MELINAT, M. Serge DEJEAN à M. Jean-Claude ROUANE, M. Serge DEMANGE à M. Bernard TISSEIRE, Mme Hélène JOACHIM à M. Floréal MUNOZ, M. Franck MUNIGLIA à Mme Céline GABRIEL, Mme Sabine PARACHE à Mme Nadia ESTANG.

ABSENTS : Madame Pierrette HENDRICK, Messieurs Jean CHENIN, Jean DELCASSE, Patrick LACAMPAGNE.

lesquels forment la majorité des membres en exercice.

M. Wilfrid PASQUET a été nommé secrétaire de séance.

Monsieur le Président rappelle aux membres de l'assemblée qu'au titre de sa compétence en matière de développement économique, la Communauté de communes a réalisé plusieurs tranches d'aménagement de sa zone d'activité LAVIGNE/POMPIGNAL.

Il rappelle que ces phases d'aménagement ont eu pour effet la réalisation d'acquisitions foncières et la réalisation de travaux de viabilisation en vue d'une commercialisation destinée à l'accueil d'activités industrielles et artisanales.

Il rappelle aux membres de l'assemblée que le prix de cession de ces terrains a été fixé par délibération en date du 27 avril 2011 à 8 € HT le m² soit 9,60 € TVA incluse.

Ce prix permettait de garantir un tarif suffisamment attractif afin de favoriser le développement des activités industrielles et artisanales sur le territoire de l'intercommunalité.

Concernant le lot n°19 (partie A, B et C) du lotissement HERMES sis ZI Lavigne à Auterive, Monsieur le Président expose aux membres de l'assemblée qu'il convient de prendre en compte les coûts liés aux procédures juridiques et contentieuses de reprise du terrain, à la division et au réaménagement du lot ainsi que les travaux divers et ce afin de procéder à l'augmentation du prix de cession. De ce fait il propose de fixer le prix à 12 € HT le m² soit 14.40 € TVA incluse.

Considérant l'exposé ci-dessus, le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

AUTORISE Monsieur le Président à procéder à l'augmentation du prix de cession du lot n°19 (partie A, B et C) situé sur la zone industrielle Robert Lavigne à Auterive, de 8 € HT le m² à 12 € HT soit 14,40 € TVA incluse,

MANDATE Monsieur le Président à toute fin d'exécution de la présente sur les nouveaux projets de cessions présentés sur ces lots.

Fait et délibéré à la salle du Conseil Communautaire du siège de la Communauté de Communes, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.

Le Président, Serge BAURENS